Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212900674-20260409-024_26-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

024/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 9 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sylvie FILÉNI, Sonia FLOCH, Éric HUON, Éric LE SCANFF, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES
Absents : Néant
Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2026

Objet : Représentation au sein du Comité du Bassin Versant du Léguer

Monsieur Le Maire fait savoir à l'assemblée qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de désigner les membres chargés de représenter la commune au sein des différents organismes extérieurs, notamment le Comité du Bassin Versant du Léguer.

Monsieur Le Maire propose :
- Membre titulaire : Éric CLOAREC
- Membre suppléant : Éric LE SCANFF

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne pour le représenter au sein du Comité du Bassin Versant du Léguer :
- **Membre titulaire : Éric CLOAREC**
- **Membre suppléant : Éric LE SCANFF**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE GUERLESQUIN 29 (FINISTÈRE)

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY